

Nice, le 6 Sept. 1812.

Arch 182 61.1

Monsieur le Maire de la Ville
(de Nice)

Monsieur,

Il faut de venir figer notre domicile
Dans cette ville, mon mari, le B^r° Bagoet
de Bellaguet, m'a fait quelques fois exprimer
le Désir qu'après son décès je fasse don
De la plus grande partie de ses biens à la
ville de Dijon, où il a habité de longues
années en y commençant sa cassise d'un
-figue. J'ai donc cru devoir me conformer
à ce vœu, mon cher mari ne m'ayant pas
parlé d'un changement dans ses intentions.
Mais il me reste une certaine quantité
De biens d'instruction, de science, de voyage,
etc., et une collection assez considérable
De diverses littératures et sciences, que
je souhaiterais d'offrir à la Bibliothèque
Publique de Nice, si elle ne dérange point
ce faribole don. Si vous voulez bien, Monsieur,

accepter ma petite offrande je vous
permettrai de vendre bien avec un ordre
signé de vous, faire sortir des chevaux
le plus tôt possible ces biens, mon intention
étant de quitter bientôt la ville de Nîmes.

Je ferai disposer ces biens dans une
caisse, mais il faudra une charrette à
chevaux pour les transporter.

Je saisirai cette occasion, Monsieur
le Maire, afin de vous remettre d'abord,
bien volonté faire droit à ma demande
sollicitée à la concession de rémission
du plateau.

Pour être agacé, Monsieur le Maire
l'expression de mes sentiments de toute
consideration

François de Bellagard
Président